

Réf: Dossier 418298

Avis de constitution

SOCIETE « OX'HYGIENE AGRO COTE D'IVOIRE » en abrégé « OX'HYGIENE AGRO CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE, CITE
DON MELLO, VILLA 52 PADA 116; LOT 52 ILOT 09, Lot 52,
Ilot 09

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/05/2025 reçus par Me BOA Armand Guillaume, et enregistrés au CEPICI le 02/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OX'HYGIENE AGRO COTE
D'IVOIRE » en abrégé « OX'HYGIENE AGRO CI »

Objet : la distribution et la vente de produits
phytosanitaires (engrais, semences, etc..) ;

la distribution et la vente de matériels agricoles ;

le traitement phytosanitaire ;

l'intermédiation commerciale et agricole ;

le commerce général ;

import, export ;

Et généralement toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières, immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus spécifié ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social, l'emprunt de toutes sommes en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE, CITE DON MELLO, VILLA 52 PADA 116; LOT 52 ILOT 09, Lot 52, Ilot 09

Dirigeant(s) M ATTIA FLORENT EPHREM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05858 du 17/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35983/GTCA/RC/2025 du 17/06/2025

